

## Analyse des procédures de passation de marchés publics

**Date de l'analyse:**

31.07.2024

**Titre du projet du marché:**

N01.08 MP-080165 - Upn. Etoy-Ecublens + PUN - BAMO (GC + BSA) avec DGT (ID 10492)

**Forme / genre de mise en concurrence:**

Appel d'offres avec cahier des charges détaillé.

**ID du projet:**

#940

**N° de la publication SIMAP:**

#940-01

**Date de publication SIMAP:**

11.07.2024

**Adjudicateur:**

Office fédéral des routes OFROU, Division Infrastructure routière Ouest, filiale Estavayer-le-Lac, N01.08 MP-080165 - Upn. Etoy-Ecublens + PUN - BAMO (GC + BSA) avec DGT (ID 10492), Place de la Gare 7, 1470 Estavayer-le-Lac - Suisse, Tél. +41584618711, e-mail [marchespublics.estavayer@astra.admin.ch](mailto:marchespublics.estavayer@astra.admin.ch)

**Organisateur:**

Office fédéral des routes OFROU, Division Infrastructure routière Ouest, filiale Estavayer-le-Lac, N01.08 MP-080165 - Upn. Etoy-Ecublens + PUN - BAMO (GC + BSA) avec DGT (ID 10492), Place de la Gare 7, 1470 Estavayer-le-Lac - Suisse, Tél. +41584618711, e-mail [marchespublics.estavayer@astra.admin.ch](mailto:marchespublics.estavayer@astra.admin.ch)

**Inscription:**

Sur simap, pas de délai.

**Visite:**

Pas de visite prévue.

**Questions:**

09/08/2024, sur simap.

**Rendu documents:**

06/09/2024 à 23h59, timbre postal faisant foi.

Deux exemplaires papier et deux clés USB.

**Rendu maquette:**

Pas de maquette à rendre.

**Type de procédure:**

Procédure ouverte, soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux.

**Genre de prestations / type de mandats:**

CPV 71300000, services d'ingénierie.

Prestations de BAMO pour les domaines GC et BSA pour phases SIA 22 à 53.

**Description détaillée des prestations / du projet:**

L'OFROU planifie depuis plusieurs années un projet d'entretien UPlaNS sur le tronçon N01 Etoy - Ecublens de 12.4 km de longueur situé entre la jonction d'Aubonne et l'échangeur d'Ecublens (km 51.050 à 63.450). La stratégie d'entretien du présent tronçon de route nationale est un entretien lourd de l'infrastructure ainsi que la prolongation des bandes d'arrêt d'urgence actives (R-BAU) entre Morges-Est, Morges-Ouest et Aubonne.

**Communauté de mandataires:**

Autorisée.

**Sous-traitance:**

Autorisée. Maximum 50% des prestations.

**Mandataires préimpliqués:**

Les bureaux préimpliqués (yc organisateur) sont mentionnés et les documents produits font partie de l'appel d'offres.

**Comité d'évaluation ou Jury:**

Pas mentionné.

L'OFROU est lié par son propre manuel sur les marchés publics, art. 3.2.3.1, qui garantit des objectifs similaires à la SIA 144.

**Conditions de participation:**

Attestation sur l'honneur.

**Critères d'aptitude:**

C1 : Capacité technique du soumissionnaire

C2 : Capacité économique et financière du soumissionnaire

C3 : Aptitudes et disponibilités des personnes-clés

**Critères d'adjudication / de sélection:**

C1 : Compétences particulières et références des personnes-clés 40%

C2 : Prix 20%. Notation selon méthode linéaire "OFROU".

C3 : Analyse des tâches et proposition de marche à suivre, concept de gestion de la qualité, analyse des risques, analyse de la durabilité 20%

C4 : Compétences particulières et références du soumissionnaire 20%.

Les critères sont notés sur une échelle de 0 à 5.

**Indemnités / prix:**

Pas d'indemnité pour la remise de l'offre.

# Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce:

## Qualités de l'appel d'offres:

- Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises.
- La description du projet et des enjeux / objectifs est détaillée.
- Les documents de l'appel d'offres contiennent une étude préliminaire et/ou un descriptif exhaustif des prestations basé sur les règlements concernant les prestations et les honoraires élaborés par la SIA (RPH), ce qui permet d'établir des offres comparables.
- Les mandataires préimpliqués sont mentionnés et les règles de leur exclusion du marché sont conformes à l'art. 14.4 SIA(2022) et à l'art.21a OMP(1995) ou l'art. 14 LMP/AIMP(2019).
- Les moyens d'appréciation, la pondération et la méthode de notation des critères d'adjudication sont clairement indiqués.
- Les moyens d'appréciation des critères d'aptitude sont clairement indiqués.
- La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.
- La méthode de notation des critères qualités est conforme à l'art. 24.7 SIA(2022).
- Les délais sont corrects.
- Les dispositions relatives aux droits d'auteur (droits moraux) et à la confidentialité des documents déposés (droits patrimoniaux) pour l'offre ne sont pas mentionnées. C'est par défaut l'art.11 al.1 LDA qui s'applique.

## Manques de l'appel d'offres:

- Les membres du comité d'évaluation sont soumis à des déclaration d'impartialité (art.3.al.2 OMP). Toutefois, il n'est pas précisé s'il y a au moins 3 membres et si ceux-ci disposent des compétences professionnelles nécessaires à une évaluation appropriée des offres.

## Observations de l'OMPr:

- L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, bien qu'il en respecte les principes généraux.
- L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.

## Évaluation de l'OMPr:



**CRAIA**

Conférence Romande des Associations,  
d'Ingénieurs et d'Architectes